

Image not found or type unknown



mariage mixte franco algérien

Par **sarahmish**, le 15/12/2012 à 15:09

Bonjour tous le monde, voilà je voudrai avoir des renseignements au près de ceux qui sont déjà passé par ces étapes ! Donc on a passé moi et mon conjoint l'entretien et on a été a la publication des bans et maintenant ils l'ont retiré, alors je voudrai savoir en combien de temps a peu près on aura notre CCAM après la publication des bans ??? mais aussi après combien de temps après avoir envoyé notre dossier pour la transcription, on aura notre livret de famille français ??? je suis perdu et on voudrai prévoir notre date de fête de mariage, mais sans savoir combien de temps ça va prendre on pourra pas :(merci de m'aider SVP et bon courage à vous tous !